

E.N.S.

du marais de Crucillieux

Saint-Chef

Un Espace Naturel Sensible (E.N.S.) est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et milieux), géologique et/ou paysagère.

Il a vocation à être préservé, géré, valorisé et ouvert au public, sauf expectation justifiée par la fragilité des milieux, ce qui est le cas du marais de Crucillieux puisqu'il est à l'intérieur du périmètre de l'arrêté préfectoral de protection des biotopes (APPB).

Sa surface : 30.2 hectares

Suite à la labellisation de ce site en ENS par le Conseil Départemental en mai 2019, un premier comité de site a eu lieu en février 2020, puis la rédaction du premier plan de gestion (2022-2026) a été lancée.

Suite à la validation de ce plan de gestion à différents échelons (CD38, commune et DDT), les premières actions de gestion ont été mises en place en début d'année 2022.

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL :

- **Hydrographie** : présence de zones à la fois lotiques (*ruisseau du Ver et de la Biousse*) et lentiques (*lac, étangs, mares, fossés*)
- **Milieux naturels** : site présente une grande diversité en milieux naturels (*39 habitats identifiés*) et certains d'entre eux sont rares au niveau local et régional (*tourbières de transition à Trèfle d'eau et bas-marais à Choin noir*)
- **Espèces animales et végétales** : richesse en espèces tant sur le plan quantitatif (*≈430 espèces inventoriées en 2021*) que qualitatif (*≈40 espèces protégées et/ou rares*)

